

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Qualité de ville, qualité de vie*

Délibération n° : 161

Commission : Aménagement - Urbanisme - Economie

Dossier : 190154

Direction en charge : Mission Foncier

Objet : Quartier du Soleil – 1 bis rue du Monteil - Acquisition d'une parcelle de terrain auprès de Métropole Habitat - Approbation

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 29/03/2019

Compte rendu affiché le : 09/04/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY (Présente jusqu'au vote du 1er voeu concernant les salariés de l'entreprise Titoulet), M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°54 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU (Présente jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE (Présente jusqu'à la question n°72 du projet de l'ordre du jour), M. Serge HORVATH (Présent jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Georges ZIEGLER (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

M. Samy KEFI-JEROME (pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.) M. Michel BEAL (pouvoir à Mme Stéphanie MOREAU) Mme Geneviève ALBOUY (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER)

Absents :

M. Florent PIGEON; M. Lionel SAUGUES

Politique : *Qualité de ville, qualité de vie*

Délibération n° : 161

Commission : Aménagement - Urbanisme - Economie

Dossier : 190154

Direction en charge : Mission Foncier

Objet : Quartier du Soleil – 1 bis rue du Monteil - Acquisition d'une parcelle de terrain auprès de Métropole Habitat - Approbation

□ **Rappel et Références :**

Situé dans le quartier du Soleil, le square du Père Marey est un parc public de proximité dont l'entrée se trouve rue du Monteil face au groupe scolaire. Ce parc jouxte une propriété appartenant à Métropole Habitat composée d'un immeuble d'habitation et d'un terrain de boules inutilisé.

□ **Motivation et Opportunité :**

En lien avec l'arrivée de la troisième ligne de tramway, le réseau de cheminements piétons qui parcourt le quartier du Soleil va être renforcé et la trame verte remise en valeur. Dans ce cadre il est apparu opportun de renforcer les connexions entre le square du Père Marey, le groupe scolaire du Soleil et l'îlot Beaunier, en cours de renouvellement urbain.

L'acquisition du terrain de boules auprès de Métropole Habitat, et son intégration au sein du parc, contribuera à cet objectif en permettant de repositionner l'entrée du parc face au débouché du cheminement piéton qui jouxte l'école.

En complément, l'aire de jeux et la partie basse arborée du jardin seront requalifiées dans un objectif de sécurisation des usages du square, et en cohérence avec la récente requalification de la rue du Monteil.

□ **Contenu :**

Par délibération du Bureau de son Conseil d'administration en date du 5 février 2019, Métropole Habitat a validé la vente de cet ancien jeu de boules (parcelle DN 290 de 584 m²) à la Ville de Saint-Etienne au prix de 29 200 € soit 50 €/m².

Cette parcelle sera versée dans le domaine public car elle a vocation à être intégrée au sein d'un parc public.

L'acte de vente sera reçu par Maître Adeline Martinon, notaire à Saint-Etienne, 5 rue Mi-Carême. Les frais d'acte seront à la charge de la Ville de Saint-Etienne pour un montant d'environ 2 000 €

Pour permettre la réalisation des travaux dans les meilleurs délais, Métropole Habitat autorise la Ville de Saint-Etienne à prendre possession du terrain à compter de la date de la présente délibération via une convention approuvée par décision du Maire.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

□ **Point Financier :**

o Coût total investissement TTC : 29 200 €

dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC :

dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement	29 200 €					
Fonctionnement						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est proposé à l'Assemblée communale de bien vouloir :

- décider l'acquisition par la Ville de Saint-Etienne à Métropole Habitat de la parcelle de terrain cadastrée section DN n° 290 au prix de 29 200 € auquel s'ajoutent 2 000 € de frais soit 31 200 € au total,
- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer l'acte notarié à intervenir lequel sera reçu par Maître Martinon, Notaire à Saint-Etienne, 5 rue Mi-Carême.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire opération 2001 P 69076 chapitre 21 Article 2118
Résultat du vote : 54 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
M. Jean-Pierre BERGER, Adjoint ne prend pas part au vote	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée
	Christiane JODAR